



COMPTE RENDU DE REUNION

Date : le 16/12/2017	Destinataire : les membres du bureau de la ligue
Heure de début : 12h45	Heure de fin : 13h30

Ordre du jour :

- Le championnat de France jeunes
- Le championnat Antilles / Guyane adultes par équipe
- L'international de Guyane.

Présents(s) : Gaëtan DEPAQUIS (Président) Christophe AUBRY (Trésorier) Myriam UGUEN (vice secrétaire) Chanie SOPHIE (secrétaire)	Absent(s) :
---	--------------------

Championnat de France jeunes :

La ligue devra choisir au plus vite les candidats qui participeront à cette compétition dans les catégories minime en simple (garçons et filles) et benjamin (garçons et filles).

La ligue demandera à la fédération l'autorisation de venir avec des vice-champions.

En ce qui concerne l'organisation de ce déplacement :

- un budget sera mis à disposition pour la logistique sur place,
- une participation de 400 € sera demandée aux jeunes compétiteurs

Lors de cette réunion Myriam s'est proposée pour encadrer ces jeunes et pour reprendre le dossier Championnat de France jeunes.

Championnat Antilles-Guyane

En ce qui concerne le Championnat Antilles-Guyane la ligue financera l'inscription pour un montant de 1000 € et les billets d'avions seront à la charge des joueurs.

Tournoi international :

- les inscriptions se feront au mois de février par rapport au délai à respecter ; pour valider l'inscription il faut un gymnase de référence et avoir obtenu une réponse favorable de la CTG ; un représentant de la BWF viendra s'assurer de la conformité du lieu et des installations par la suite.
- la CTG se chargera du stockage des tapis et des poteaux,
- il faudra faire une demande de partenariat pour une mise à disposition du PROGT,
- il faudra également faire une demande de subvention auprès du CNES.

DIVERS :

- Tournois de Noël du BCM :
 - L'affiche n'est pas suffisamment attractive et les logos de la ligue de Guyane et de la FFBAD sont absents.
 - Les invitations n'ont pas été envoyées suffisamment tôt
 - Il serait souhaitable que le tournoi jeunes et le tournoi adultes soient dissociés.
- Le calendrier des compétitions devra se faire sur l'année civile pour faciliter les demandes de subvention et pour mieux planifier le tournoi de Guyane par rapport à celui du Suriname.

CONCLUSION :

La partie logistique étant la plus compliquée à mettre en place sur l'ensemble des projets, elle sera placée en priorité. Les différentes pistes en matière de partenariat seront explorées dans l'immédiat pour assurer une bonne organisation du volet logistique.

Rédactrice : Chanie SOPHIE (secrétaire)